

09/02/2024

Le GART réagit à la nomination d'un ministre délégué chargé des Transports

Le 16 janvier dernier, le GART avait exprimé son regret face à l'absence d'un ministre des Transports au sein du nouveau gouvernement de Gabriel Attal. L'absence d'un ministre dédié marquait une contradiction avec les objectifs affichés pour réussir la transition écologique de notre pays.

Les élus du GART se satisfont d'avoir été enfin entendus et félicitent Patrice Vergriete pour sa nomination en tant que ministre délégué chargé des Transports. Engagé sur les questions de mobilités, Patrice Vergriete est un élu de terrain, fin connaisseur des problématiques rencontrées par les Autorités organisatrices de la mobilité (AOM).

Sa nomination nous donne l'occasion d'attirer son attention sur l'une des priorités du GART et de ses adhérents, le renforcement du modèle économique des AOM, préalable incontournable au choc d'offres que nous appelons de nos vœux. Qu'elles soient urbaines ou régionales, métropolitaines ou ultramarines, les AOM permettent à des millions de Français de se déplacer quotidiennement autrement qu'en voiture. Or, le financement de la mobilité locale, intermodale et régionale n'est pas suffisamment assuré à ce jour aux regards des enjeux et grève lourdement les budgets des AOM locales et régionales.

Dans cette perspective, les élus du GART demandent au ministre de reprendre à son compte l'engagement pris par Clément Beaune, son prédécesseur que nous tenons à saluer pour son écoute, d'organiser une conférence des financeurs de la mobilité du quotidien rassemblant, aux côtés de l'État et des parlementaires, les représentants des usagers, des employeurs et des AOM.

Le GART prendra toute sa part à cette initiative qui devra s'achever au plus tard en juin 2024 afin que les pistes d'un financement robuste soient soumises au Parlement dans le cadre du projet de loi de finances 2025.

Par ailleurs, le GART compte sur le nouveau ministre pour mettre un terme au deux poids deux mesures entre les aides financières apportées à l'Île-de-France et celles dont bénéficient les AOM de province. Il est temps que l'ensemble du territoire soit traité

Le GART, l'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 200 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Guy LE BRAS
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
guy.lebras@gart.org

Mouloud HOUACINE
Responsable communication
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org

équitablement pour qu'enfin soit encouragé partout le report modal de l'automobile vers le transport public et les mobilités actives.

Autre priorité pour les élus du GART, les services express régionaux métropolitains (SERM) qui représentent un enjeu crucial pour l'irrigation d'un large territoire autour des Métropoles. Le GART, lieu où tous les niveaux de collectivités territoriales se retrouvent, est mobilisé sur cet objectif et espère pouvoir compter sur la présence de Patrice Vergriete au colloque organisé sur cette thématique le 13 mars prochain à Bordeaux. Une opportunité d'évoquer le financement des services express régionaux métropolitains prévus par la loi SERM récemment adoptée.

Outre ces deux problématiques, modèle économique et SERM, le GART a travaillé sur plusieurs autres propositions concrètes facilitant la mise en œuvre de politiques publiques de mobilité ambitieuses, dont la création d'un titre unique permettant de faciliter le parcours des usagers. Nous sollicitons donc officiellement, et dans les meilleurs délais, un entretien avec Patrice Vergriete pour lui présenter ces orientations.

Pour rappel les 7 propositions du GART :

- Engager l'État à hauteur de 5 milliards d'euros en faveur de la mobilité du quotidien avec un nouveau plan d'investissement ;
- Baisser la TVA à 5,5 % dans les transports publics du quotidien ;
- Transformer en subventions les avances de trésorerie versées dans le cadre de la crise sanitaire ;
- Garantir la pérennité du versement mobilité ;
- Développer à l'échelle nationale un titre unique pour toutes les mobilités ;
- Créer un bureau des temps et engager une réflexion globale sur les horaires et les usages ;
- Intégrer le BioGNV dans les énergies à très faibles émissions.

Le GART, l'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 200 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Guy LE BRAS
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
guy.lebras@gart.org

Mouloud HOUACINE
Responsable communication
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org